

Numéro 2 - octobre 2026

GAZETTE

ASSOCIATION DE PENSIONNÉ-E-S DE LA CAISSE DE PRÉVOYANCE DE L'ÉTAT DE GENÈVE

Distribué à 6000 exemplaires numériques ou papier
Imprimerie : Imprimerie Prestige Graphique SA, Plan-les-Ouates
Paraît 2 fois par an
Pour nous contacter : journal@apege.ch

Responsables de l'édition :
Robert Gurny (rg)
Jean-Pierre Gilliéron (jpg)

Ont collaboré à cette édition
Daniela Bruhlmann (db)
Annie Corsini (ac)
Yves Delieutraz (yd)
Robert Pattaroni (rp)
Katharina Strub (ks)

Edito

Par Katharina Strub, Présidente de l'APEG



Madame, Monsieur, chères et chers membres,
La seconde édition de notre Gazette est désormais entre vos mains. Elle reflète la diversité de vos intérêts et la richesse des activités de notre association. Nous vous souhaitons une lecture aussi enrichissante que plaisante.
Un sujet préoccupe particulièrement nos membres : l'indexation de nos pensions. En juin 2026, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Decor, le directeur général de la CPEG. Il nous a décrypté les mécanismes d'indexation en vigueur. Si le droit fédéral garantit le capital de nos pensions, il n'impose aucune indexation automatique, sauf si la situation financière de la caisse le permet. Depuis la fusion de la CIA et de la CEH en 2014, la CPEG est engagée dans un processus continu de recapitalisation, effort qui repose principalement sur les actifs. Malgré ce contexte, le comité de la CPEG, organe décisif, a pris une initiative stratégique : la création d'un fonds dédié, doté actuellement de 75 millions de francs, destiné à financer une future indexation des pensions. Pour une analyse détaillée de cette démarche, nous vous invitons à consulter l'article complet que vous trouverez sur notre site.
Par ailleurs, l'APEGE recrute toujours des membres pour son groupe de travail sur l'AVS et les caisses de pension. Cet espace a pour objectif de suivre l'évolution politique et d'élaborer une stratégie d'action proactive. Si vous souhaitez participer à cette réflexion stratégique, n'hésitez pas à nous contacter. À l'heure actuelle, le Grand Conseil genevois porte une attention particulière au fonctionnement de la CPEG. Les débats sur la primauté des prestations ou des cotisations pourraient être abordés dans les mois à venir. Même si ces questions ne nous concernent pas directement, les retraité·es peuvent être impacté·es indirectement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé·e de ces développements.

INTERVIEW

(rg) avec Virginie Keller, responsable du programme 1h par m²

Chère Virgine,
« Un·e étudiant·e sous mon toit » c'est le slogan de 1h par m²
Dites-moi, c'est quoi exactement « 1h par m² » ?
C'est un programme original de logement intergénérationnel qui se concrétise par un troc de compétences : j'occupe une chambre chez l'habitant et, en contrepartie, je donne des coups de main selon les besoins. Cela peut être du ménage, de l'informatique, ou encore je prépare un repas pour mon hôte, je m'occupe des animaux, du jardin ou je tiens compagnie.

D'où vient l'idée ?
Il y a 10 ans Sabine Esthier-Thevenoz a lancé ce projet à Genève avec le soutien de Pro Senectute et de l'Université. Depuis, le projet est également soutenu par le Canton, des communes, les Rentes genevoises et plusieurs fondations. Cette idée existait déjà en Allemagne. Le principe était simple : des personnes âgées mettent à disposition leurs chambres inutilisées pour les étudiants qui, en retour, leur viennent en aide pour quelques tâches du quotidien. En outre, l'étudiant contribue aux frais fixes de son hôte pour un montant mensuel modique de 120.- CHF.

Combien de personnes s'occupent de l'organisation et où sont vos bureaux ?
Actuellement nous sommes 3 personnes (correspondant à 2 postes à plein temps) qui auditionnent et sélectionnent les hôtes et les étudiants pour former des tandems (hôte – étudiant·e) et nos bureaux sont à l'Université de Genève dans le bâtiment Dufour.

Donnez-moi quelques chiffres de ce programme ?
Jusqu'à aujourd'hui, nous avons établi plus de 800 contrats annuels avec des étudiant·es de 31 pays (chiffres 2025). Le nombre de filles et de garçons est à peu près égal. Environ un tiers des hôtes sont locataires et les autres sont des propriétaires. La plupart des étudiant·es sont inscrit·es à l'Université, les autres dans les hautes écoles supérieures. Depuis la création du programme, 260 hôtes ont accueilli des étudiant·es. Trois hôtes sur quatre vivaient seuls avant l'accueil d'un·e étudiant·e. La moyenne d'âge des hôtes est de 83 ans.

Si on est intéressé et qu'en veut apprendre un peu plus sur ce programme plein d'humanité, qui contacter ?
La personne de contact est Virgine Keller, tél +41 22 379 74 00, courriel 1hparm2@unige.ch. Un reportage de Léman bleu est visible sur le web et donne une excellente idée de cette façon de cohabiter, il suffit d'utiliser le lien :

https://vimeo.com/1189871183/9c2ccf048a?fl=ls&fe=ec



Crédit photo : Niels Ackermann

ON CHERCHE ….

(yd) L'APEGE souhaite faire participer ses membres à la vie de l'association ; aussi, elle lance l'appel ci-après à celles et ceux qui veulent s'engager. Inscriptions et renseignements auprès de secretariat@apege.ch, soit :
Groupe « C+L » : réunion 2 x par an pour décider des activités de culture & loisirs de la saison suivante.
Groupe « marcheurs » : réunion 2 x par an pour préparer les marches à proposer aux membres.
Groupe « avenir AVS & LPP » : réunion 2-3 par an en fonction de l'actualité pour réfléchir et … agir !

Adhérez à L'APEGE

Rejoignez notre association

Scanner-moi ou visitez

www.apege.ch/adhesion

ATTENTION ARNAQUE !

(ac) Interview de Nicolas FEUZ, procureur à Neuchâtel et auteur de polars, résumé d'un article paru dans « Générations 2026 ».

Par son expérience de procureur, il est au fait de toutes sortes d'arnaques à l'encontre des seniors, et pas seulement dans son canton. Des centaines de personnes âgées se font dépouiller tous les jours de leurs économies et pas que… Voici ses conseils :

- Ne jamais noter les mots de passe de ses comptes bancaires, emails et autres identifiants à un seul endroit. Pour celui qui les trouve c'est le jackpot !
- Ne jamais partager ses mots de passe avec quelqu'un d'autre.
- Ne jamais donner suite à un appel téléphonique, venant soi-disant d'une banque, de la police, ou d'une autre autorité. Demandez-leur un courrier officiel et dites-leur que vous allez alerter la police.
- Ne jamais répondre à un email qui semble frauduleux et ne jamais ouvrir une pièce attachée quand l'expéditeur vous est inconnu. Attention, le titre est souvent trompeur : Impôts, un colis vous attend, etc. mais lorsque vous examinez l'expéditeur, c'est un nom quelconque. Faites attention à ce qui suit l'arobase @. Des adresses triviales comme outlook.com, gmail.com etc. n'ont rien d'officiel, ce sont des adresses privées des personnes qui se font passer pour une autorité.
- Si on vous demande un code bancaire par téléphone, c'est une arnaque. Les banques, les impôts, la Poste etc. n'appellent jamais un client. Ils s'adressent à lui, soit par courrier postal dans sa langue, soit en l'invitant de passer par leur agence.
- Attention également à l'influence psychologique que les malfrats essayent d'exercer sur vous. Ne jamais répondre sous pression ou seul. Parlez-en d'abord à un membre de votre famille, un ami de confiance etc. N'agissez pas sous la contrainte psychologique que l'interlocuteur essaye de vous imposer. « C'est urgent », « c'est une affaire de vie ou de mort », etc.
- Et n'oublions pas l'arnaque aux sentiments. Brad Pitt ou Florent Pagny ne vous demanderont jamais de l'argent en faisant appel à votre bon cœur ou en vous promettant une relation privilégiée, voire de l'amour éternel. Derrière cela se cachent des arnaqueurs.

ACTIVITÉ « MARCHES »

(yd) A chaque marche, il y a entre 10 et 20 membres présents, dans une bonne ambiance, permettant de se retrouver entre retraité·es, parfois autour d'un verre ou plus ! Rappel : pour participer aux marches, il faut d'abord vous inscrire auprès de secretariat@apege.ch pour recevoir, au cours de l'année, les fiches de présentation des sorties à venir et ensuite vous inscrire auprès du responsable de la marche choisie, dont les coordonnées figurent au bas de chaque fiche. Les dates et destinations des marches prévues peuvent être consultées sur le site de l'APEGE, rubrique « activités C+L ».

CULTURE ET LOISIRS

(db) Le groupe C+L vous prépare, à nouveau, un choix d'activités culturelles et de loisirs ; ainsi que des billets à des prix attractifs pour des spectacles et des concerts subventionnés par la Ville de Genève. Pour vous faciliter vos commandes sur notre site, vous aurez accès à une rubrique « HELP-Billetterie » et « HELP activités et excursions ». Il s'agit d'un mode d'emploi pour chaque rubrique expliquant comment procéder pour les commandes et donnant également des réponses aux questions courantes.



Crédit photo : Eileen (visitesolfactives.ch)

AAA – Actions Adhérents APEGE

(jpg) Lors de l'Assemblée générale 2025, le Président a évoqué la proposition d'un membre visant à obtenir des avantages et réductions pour les adhérents de l'APEGE, éventuellement en collaboration avec d'autres associations de pensionnés.

Le Comité a soutenu cette initiative et a chargé l'un de ses membres de constituer un groupe de travail afin de rechercher des partenariats avec des commerçants, entreprises et prestataires de services.

L'objectif est de permettre aux membres de bénéficier de conditions préférentielles sur présentation de leur carte de membre APEGE valide. Le groupe recensera également les offres déjà accessibles aux seniors.

Les démarches sont en cours et les premiers contacts ont été établis.

La liste des avantages obtenus sera publiée et régulièrement mise à jour dans l'espace réservé aux adhérents sur le site de l'APEGE.

Les premiers résultats sont attendus d'ici janvier 2027.

DATES A RETENIR

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES DE CULTURE ET LOISIRS POUR LE 1er SEMESTRE 2027, **le 26 novembre dès 15h sur le site www.apege.ch**, rubrique « activités de culture et loisirs ».

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2027, **le 18 mars 2027 A 14h15 A L'AULA FRANK MARTIN.** Une convocation vous parviendra en février, merci de réserver d'ores et déjà cet après-midi.

GESTION DES MEMBRES

(ks) Les frais de facturation papier pèsent lourdement sur le budget de l'APEGE. Souvent, deux relances, sont nécessaires pour recouvrer 90 % des cotisations. Je vous encourage donc à activer la facture électronique en scannant le code QR ci-joint. Dès 2027, cela nous permettra de vous de vous envoyer votre facture par email et pourrez la régler via un code QR en ligne, une facture jointe ou par carte bancaire. L'application utilisée est fiable et le risque de fraude est minime car la somme en jeu (15 fr.) est modeste.

CPEG

(rp) Assemblée annuelle (ADE) du 9 juin 2026.
Des résultats de l'année 2025 très satisfaisants : fortune de 23,9 Mia CHF., dont 6,3 d'immeubles et terrains, performance 4,7 %, degré de couverture des engagements 78.6 % (objectif : 80,0 % en 2052).

Alors, indexation des pensions ou, au moins, adaptation ? Pas encore cette année, mais une réserve est constituée et il y a espoir pour 2027 (voir aussi l'édito et dans le CPEG info numéro 25 de juin 2026).

Une assemblée tranquille, sans enjeux majeurs. 43 participant·es sur 100 membres … et 42 lors de la précédente ADE. Ce faible nombre n'est pas un bon signe ! Pourquoi si peu d'intérêt de la part des membres actifs pour un sujet qui sera si important à partir de 65 ans ? Une raison évoquée : le pouvoir seulement consultatif de l'ADE. Oui, mais en montrant une image d'un intérêt si relatif, le Comité de la CPEG et le Grand Conseil peuvent considérer que les membres, en général, sont satisfaits de la situation actuelle.

BON A SAVOIR

(rg) Lorsqu'une personne doit prouver qu'elle est vivante, par exemple à une assurance pour toucher une rente, elle peut obtenir **gratuitement**, quelle que soit sa nationalité, un certificat de vie auprès de sa commune. N'oubliez pas de vous munir d'une preuve d'identité (passeport ou carte d'identité). Pour la Ville de Genève on peut s'adresser au service de l'état civil, rue de la Mairie 37 ou bien au Point d'info à la Servette et Plainpalais. Pour les autres communes, en général, il faut prendre contact avec la mairie.

IMPORTANT

(yd) Si vous n'avez pas un accès informatique pour consulter notre site et/ou vous inscrire à nos activités, vous pouvez obtenir de l'aide dans plusieurs communes d'équipes formées à cet effet. Sur demande au 079 658 81 10 (mardi 15-17 h), une liste des lieux à votre disposition vous sera envoyée par poste.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nos adresses courriel
secretariat@apege.ch pour toutes questions ou demandes sur le fonctionnement général de l'APEGE
admin@apege.ch pour toutes questions ou demandes concernant votre adhésion à l'APEGE (changement d'adresse, cotisation, carte de membre, décès)
billetterie@apege.ch pour toutes commandes de billets subventionnés (théâtres, opéras, concerts, etc.)
inscription@apege.ch pour toutes inscriptions/annulations des excursions, visites, ateliers, café-conférence, etc.
journal@apege.ch contact avec la rédaction du journal « Gazette » de l'APEGE
Permanence téléphonique et adresse
+41 79 658 81 10, le mardi de 15 à 17 heures
Site web : apege.ch
Adresse postale : APEGE, 1200 Genève